

**VACCINATIONS des étudiants en santé :
OBLIGATIONS et RECOMMANDATIONS****➤ OBLIGATIONS :**

- Vaccination contre l'**HEPATITE B** avec sérologie HB
- Vaccination contre **DIPHTERIE-TETANOS-POLIO**
- Vaccination **R-O-R** en cas d'absence de preuve d'immunisation contre la **ROUGEOLE**

Comment les réaliser ? :

- **Vaccination contre l'Hépatite B avec sérologie HB :**
La preuve de l'immunisation par un **contrôle sérologique** est exigée (dosage à réaliser : **anticorps antiHBS et antiHBC**).
Un **schéma vaccinal COMPLET** aura été réalisé antérieurement, et un intervalle d'au moins 1 mois est demandé entre la dernière injection, celle clôturant le schéma vaccinal, et le contrôle sérologique.
Quel schéma vaccinal ? : le schéma classique à **trois doses à 0, 1 et 6 mois**. Un intervalle **d'au moins 5 mois** devra être respecté entre la deuxième dose et la troisième dose de rappel.
- **Vaccination contre Diphtérie-Tétanos-Polio** : le schéma vaccinal impose des vaccinations dès la petite enfance avec des rappels **jusqu'à l'âge de 11-13 ans**, puis aux **âges fixes de 25 ans, 45 ans...** ; pour les anciens schémas, il sera demandé d'effectuer un "rattrapage", afin de « coller » au nouveau schéma qui impose des rappels à âges fixes.
En cas de carnet de santé perdu ou de statut vaccinal inconnu, il est recommandé de réaliser le schéma à trois doses à 0, 2 et 8-12 mois [un certificat provisoire pourra être délivré après la primo-vaccination (=les deux 1ères doses) notant que l'étudiant est autorisé à aller en stage sous réserve d'effectuer la dose de rappel (qui respectera un intervalle d'au moins 6 mois après la 2^{ème} dose, sans dépasser 10 mois après la 2^{ème} dose).
- **Vaccination contre Rougeole-Oreillons-Rubéole :**
En cas d'absence de preuve d'immunisation (infection ou vaccination) contre la **Rougeole**, la vaccination ROR devra être réalisée, *sans sérologie préalable*.
Combien de doses pour être considéré comme vaccinée ?
 - **Si né après 1980 et quels que soient les antécédents vis-à-vis des trois maladies**, la vaccination doit comporter **2 doses, voire 3 doses** pour les personnes qui ont reçu une première dose de vaccin avant l'âge de 12 mois ; si jamais vacciné => 2 doses à 1 mois d'intervalle ; si vaccination incomplète => compléter avec 1 ou 2 doses selon cas.
 - **Si né avant 1980 et si non vacciné/sans antécédent connu de rougeole ou de rubéole** => 1 dose.

➤ RECOMMANDATIONS :

- Intradermoréaction IDR de référence récente à 5 unités de tuberculine liquide (lecture à 72 heures et résultat en millimètres) : ce test est utile en cas de contage ultérieur et de détection d'ITL.
- Vaccination contre la COQUELUCHE
- Vaccination contre le COVID-19
- Vaccination contre la GRIPPE
- Vaccination contre la VARICELLE

➤ REFERENCES REGLEMENTAIRES :

- Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales avril 2026 selon l'avis de la Haute Autorité de Santé et publié par le Ministère de la santé